



Pour citer cet article :

Sœur Pernot (Marie-Pierre), « Religieuses et laïques », *Cahiers psycho-pédagogiques*, n°56 et 57, fév - mars 1968, pp. 4 - 12 et 4 - 10.



enquête - témoignage

RELIGIEUSES ET LAIQUES

*Collaboration Educatrices Religieuses et Laïques
dans les établissements à Structure religieuse.
Mémoire de fin d'études de Sœur Marie-Pierre PERNOT*

PREMIERE PARTIE

ACTUALITE ET DIMENSIONS DU PROBLEME

Vers les années d'occupation la rééducation des jeunes inadaptées sociales suscite des engagements nouveaux, une réforme s'amorce. L'impulsion est donnée surtout par le scoutisme français, et par l'évolution de la législation vers la notion d'éducabilité.

Grâce à l'évolution de toute la société, on assiste à une prise de conscience d'un désir d'autonomie des personnes, donc des jeunes, ce qui demande plus d'échanges, plus d'ouverture.

Les maisons religieuses très structurées et soumises à la clôture astreignaient alors leurs pensionnaires à un régime analogue. Les religieuses éducatrices sentent ce besoin d'ouverture des maisons pour les jeunes. Dans une première étape, elles font appel à des laïques. Ce sont les assistantes sociales, par exemple, qui entrent, commencent l'échange, et prennent déjà un rôle éducatif.

Parallèlement, la Profession naît, parce qu'on se rend compte que dévouement et amour, ainsi que les traditions pédagogiques même riches, sont insuffisantes.



Dans le même temps, ne l'oublions pas, la psychologie devient science.

Quelques laïques commencent donc à entrer dans les maisons religieuses. D'autre part, dans les Ecoles d'Educateurs, religieuses et laïques vont se rencontrer. La collaboration commence à ce niveau.

De plus, les Etablissements de rééducation d'adolescentes à direction laïque sont alors très peu nombreux, ce qui entraîne la nécessité de stages dans les maisons religieuses. On voit aussi des éducatrices y revenir après leurs études.

Quelques années plus tard, une baisse considérable de l'effectif des noviciats en France a entraîné l'engagement progressif d'un personnel laïque. Il s'agit donc d'une réalité très concrète, vécue actuellement par les établissements religieux, un état de fait assez nouveau et qui pose encore des problèmes d'un côté et de l'autre.

Educatrice religieuse à ses débuts, il nous a semblé que devant l'importance et l'actualité de la question, nous ne pouvions nous en tenir aux simples observations faites dans les stages, aussi avons-nous été incité à désirer une vue plus large et plus exacte de la situation.

Ce travail a donc été préparé et repose sur une enquête menée dans une cinquantaine de maisons religieuses consacrées à l'observation et à la rééducation des adolescentes inadaptées sociales.

Nous présenterons d'abord les résultats de cette enquête, puis comparant les situations respectives des éducatrices religieuses et laïques, nous dégagerons ce qui les différencie, et ce qu'elles attendent les unes des autres.

Il sera alors possible, et c'est là le but de ce travail, d'étudier les conséquences d'une authentique collaboration dans le domaine éducatif, en essayant de dégager ce que chacune apporte de spécifique aux jeunes.

SITUATION ACTUELLE DES RELIGIEUSES ET DES LAIQUES EDUCATRICES DANS LES MAISONS RELIGIEUSES

En synthétisant les résultats de l'enquête que nous avons menée, il est possible de dégager les remarques suivantes :

— La direction de l'Etablissement est toujours religieuse, mais on note la présence d'éducatrices laïques responsables de groupes.

— Importance du personnel laïc enseignant.

Quelques chiffres concernant Professeurs et Educatrices :

En Internants de rééducation, et de cas sociaux

	<i>Professeurs</i>	<i>Educatrices</i>	
Religieuses	105	157	262
Laïques	398	214	612
	503	371	874

POURCENTAGE :

Professeurs :

Religieuses : 20,8 %

Laïques : 79,2 %

Educatrices :

Religieuses : 42,3 %

Laïques : 57,7 %

En Foyers de semi-liberté :	13 Foyers	
<i>Educatrices :</i>		
Religieuses :	5	12,8 %
Laïques :	34	87,2 %

— Le grand nombre de stagiaires : cette notion est capitale à préciser, car, souvent, des réflexions concernant la collaboration sont faites par des stagiaires. Or, la stagiaire en tant que telle, est davantage dans une situation de « contrôlée », qu'elle soit d'ailleurs dans un établissement religieux ou non, la collaboration existe, en effet, sous un autre mode (Ceci dit, il reste vrai que certains problèmes rencontrés par la stagiaire peuvent être inhérents au caractère religieux de la maison.)

— Mentionnons aussi que la collaboration et le dialogue de l'éducatrice religieuse et de l'éducatrice laïque ne sont pas uniquement fonction des états religieux et laïcs de chacune. Cela est plus complexe, les personnalités sont différentes, et certaines difficultés de collaboration ne viendront pas du caractère religieux de l'Etablissement, ni des relations spécifiques, religieuses-laïques.

Notons enfin qu'il s'agit là, également, d'un problème féminin : ce qui ne simplifie rien !

« C'est un thème très féminin que d'être incomprise », dit Hélène DEUTCH, et certaines difficultés de collaboration sont déjà et simplement inhérentes à la nature féminine ; donc, sans les minimiser, il ne faut pas non plus les dramatiser, mais les ramener à de justes proportions.

Ces quelques remarques soulignent la complexité de la question et éviteront de donner un caractère trop absolu à ce qui suit.

Une des premières conditions de la collaboration dans une Equipe est de se connaître et de s'accepter différents : cherchons donc ce qui différencie, dans leurs situations respectives les éducatrices religieuses des éducatrices laïques.

II^e PARTIE

CE QUI DIFFERENCIE DANS LEURS SITUATIONS RESPECTIVES LES EDUCATRICES RELIGIEUSES ET LES EDUCATRICES LAIQUES

Différence de conditions juridiques :

Une réalité très concrète apparaît tout d'abord, c'est que les éducatrices laïques qui travaillent dans les maisons religieuses sont des salariées et, par conséquent, se sentent, vis-à-vis de l'Etablissement en situation dépendante d'employées à patron.

Il s'agit là d'une situation de fait, en on relève d'ailleurs dans l'enquête, qu'au niveau de la direction de l'Etablissement, une partie des relations avec les collaboratrices laïques sont du mode : « employeurs à employées », pour des questions d'horaires, de congés, de salaires, etc...

Cette situation d'employeurs et employées est ressentie comme telle par l'éducatrice laïque qui risque de voir toutes les religieuses de la maison dans cette situation, mais elle est aussi vécue comme telle par la religieuse : propension à être de ce côté de la barrière, les laïques de l'autre.



Des réflexions de ce genre ne sont pas rares, si naïves soient-elles, elles n'en révèlent pas moins un état d'esprit :

« On est chez nous... »

« Ce sont nos éducatrices... »

La laïque est donc employée par la religieuse ou par la Communauté religieuse, laquelle a qualité d'employeur. Aussi, les problèmes relatifs à la sécurité de l'emploi et à la dépendance provenant du besoin de gagner sa vie, se posent pour la laïque de façon fondamentale.

Par contre, la religieuse est soumise à un statut relevant du droit canonique, que protègent les vœux, la règle religieuse, le cloître, la communauté ; la laïque a simplement un statut civil, assurant une vie privée, individuelle et libre, sa pour la laïque de façon fondamentale.

Il semble important que la religieuse prenne conscience de ces simples réalités, réalisant que si, elle, n'est pas sous la menace de se trouver sans travail du jour au lendemain ; pour sa collaboratrice laïque, le travail est une question vitale ; qu'il lui plaise ou non, elle doit réfléchir avant de le quitter.

La religieuse doit comprendre aussi l'importance qu'attache celle qui travaille aux contingences matérielles, telles que salaire, horaires, congés, etc... on peut aimer son métier, et avoir des motivations profondes, même si celui-ci vous sert de gagne-pain !

Une éducatrice laïque avec laquelle cette question était évoquée, ajoutait « le côté « employée » (salaire, horaire...) est « complexant » pour nous, quand les religieuses avec lesquelles on travaille et qui sont là, pour des motifs d'un autre ordre, nous le font sentir ».

Différence dans les situations professionnelles :

Il y a peu de temps, et cela est encore vrai dans nombre de maisons (au moins en partie), les conditions de travail de la religieuse sont celles d'un service indéfini et, la plupart du temps, elles remplaceront les laïques auprès des enfants pour assurer à celles-ci des horaires de travail normaux ; ce qui parfois peut apparaître comme une prérogative mais qui est aussi, à l'occasion, cause d'irritation et de tension.

De plus, les religieuses détiennent souvent les postes de commande, soit au niveau des groupes, soit au niveau de la direction pédagogique de plusieurs groupes ou sections.

Enfin, pour la religieuse, la vie conventuelle se confond avec la vie professionnelle, tandis que, pour la laïque, sa vie religieuse reste du domaine strictement privé : pour elle, vie professionnelle et vie personnelle sont séparées.

Il en résulte, qu'en face d'une hiérarchie professionnelle renforcée et calquée sur la hiérarchie religieuse et canonique, se trouvent des laïques de statut individuel, privé, et assez dépendantes d'un corps organisé.

Différence dans le mode de vie :

Tandis que la religieuse est séparée du monde, vivant jour et nuit au sein d'une communauté qui veille sur son équilibre, la laïque, elle, vit à l'extérieur, dans son foyer ou sa famille. Elle a le choix de ses relations et est mieux informée de la vie du monde.

Si la laïque et la religieuse sont toutes deux conditionnées par leur éducation familiale antérieure, cette dernière a bénéficié, en plus, d'une formation religieuse, selon un style qui varie avec chaque ordre : style de vie religieuse, inspirée par le fondateur, transmis par la règle, qui a tendance à marquer de manière plus ou moins nette toute religieuse du même ordre.

La communauté assure la sécurité matérielle et affective de chacun de ses membres, alors que la sécurité matérielle de la laïque dépend de sa valeur professionnelle et de son travail.

Sur le plan psycho-sociologique des groupes, nous avons la coexistence d'un groupe fortement structuré, hiérarchisé et, en face, des personnes laïques peuvent ressentir des sentiments d'isolement.

Par contre, les membres du groupe communautaire se sentent plus sûrs, dans la mesure où



ce groupe est plus organisé, par des règles internes, que l'idéal collectif est plus élevé, et que les traditions pédagogiques leur ont été transmises.

Par ailleurs, il est réel que, parfois, les religieuses se croient en infériorité, soit à cause d'attitudes un peu méprisantes (« les bonnes sœurs », les gens qui « doivent obéir »), soit parce qu'elles ont une ouverture plus limitée au monde extérieur.

Différence quant au mode de vie, dans le temps : les normes internes et informelles du groupe religieux se transmettent de génération en génération, avec une tendance à la conservation.

Par contre, les laïques, elles, proviennent d'un monde mouvant et en constante transformation.

Différence quant à la personnalité :

La religieuse est « Témoin » évangélique du Christ par sa consécration et par la fraternité de la vie communautaire. Ses motivations religieuses et personnelles sont étroitement associées, parfois vient s'y inscrire une motivation professionnelle, dans le cas des ordres spécialisés.

Pour l'éducation laïque, la motivation est professionnelle souvent, mais elle n'est pas nécessairement religieuse.

Sur le plan affectif, notons que bien des jeunes éducatrices, malgré leur entrée dans la profession, sont au stade du choix. Leur avenir est assez problématique : se marieront-elles, resteront-elles célibataires par choix ou concours de circonstances ? Une angoisse tend à modifier leur comportement et teinte leur relation vis-à-vis de celles qu'elles voient dans un « état » ayant fait un choix définitif.

Il semble important pour la laïque d'en être consciente, mais aussi pour la religieuse.

Différence quant à la mentalité :

Il semble que la différence de mentalité entre éducatrices religieuses et éducatrices laïques est surtout sensible, lorsqu'elle oppose de jeunes éducatrices à des religieuses plus âgées ayant reçu une autre formation (cas assez fréquent dans les maisons à structure religieuse, où souvent les éducatrices laïques et les stagiaires sont très jeunes).

Illustrons simplement cette réflexion par quelques faits relevés et observés (identiques dans plusieurs Etablissements).

La religieuse, formée à une vie régulière, est quelquefois surprise par la vie fantaisiste, le besoin de relaxation et de détente des éducatrices laïques !...

Une directrice disait avoir expliqué à l'une des sœurs de la communauté religieuse la nécessité des caprices de gourmandise des jeunes stagiaires de la maison pour leur équilibre...

Dans les maisons de rééducation, les jeunes éducatrices et stagiaires ont bien des difficultés à secouer leurs filles, adolescentes caractérielles, pour faire ménages, rangements, etc... En général, les éducatrices sont conscientes de l'importance de ce travail, mais elles n'insistent pas avec la même rigueur que la religieuse, éducatrice depuis beaucoup plus longtemps, qui, passant peu après, découvre tout ce qui n'a pas été fait, et remarque que ses jeunes collaboratrices considèrent avec beaucoup trop de légèreté les tâches ménagères et quotidiennes, n'ont pas le souci du matériel...

Il est à remarquer, à cette occasion, que les jeunes en éducation ne mettent pas l'essentiel à la même place que la génération précédente et, quelquefois, par manque de mesure, développent un aspect, en négligeant l'autre.

Le monde des religieuses apparaît le plus souvent aux laïques comme un monde renfermé, d'abord sur le *plan des choses* : costume, logements retirés, etc..., donnant une impression de distance et d'étrangeté ; puis, sur le *plan des personnes* : les laïques considèrent les religieuses comme un monde à part, un monde qui apparaît replié sur lui-même et pas assez ouvert, et il arrive d'entendre des reproches quant au manque d'estime pour le « monde » tout court.

Mais cet aspect négatif de la question n'est pas le seul. En effet, si l'éducatrice religieuse est différente de l'éducatrice laïque, elles n'en attendent pas moins l'une de l'autre, des caractéristiques essentielles pour une collaboration cordiale et efficace.

III^e PARTIE

DIALOGUE ET COLLABORATION

La Religieuse doit être pleinement femme :

Parmi les objections les plus graves atteignant la vie religieuse féminine, nous trouvons celles qui visent son incapacité apparente à épanouir la femme en ses valeurs proprement féminines.

Un tel grief a pu trouver un fondement dans une conception inacceptable de l'autorité ou de l'obéissance, voire, dans le contre-témoignage de religieuses demeurées infantiles par le fait, moins des institutions que de l'usage qu'on en a fait.

On peut d'ailleurs se demander si l'échec de leur vie ne tient pas tant à l'état choisi qu'à la manière dont il a été assumé.

Cette exigence, relevée dans de nombreux dialogues avec des éducatrices et stagiaires laïques, explique l'insistance particulière portée sur ce point.

Deux aspects semblent essentiels :

1° — Réalisation plénière de la vie de femme de la religieuse.

2° — la religieuse doit être « humaine », c'est-à-dire compréhension humaine, d'une part, et, d'autre part, acceptation de ses propres limites et faiblesses.

1° — Une religieuse, c'est d'abord une femme, et elle doit incarner une féminité réussie, développant dans la joie les virtualités de son être.

Je ne développerai ici qu'une des caractéristiques importantes de la réussite d'une féminité, qu'est la *maturité du cœur*.

La maturité du cœur, c'est d'abord la *lucidité*, car l'amour est affaire de regard, soucieux de connaître la vie concrète des gens, regard qui puisse identifier les mouvements spontanés, les pulsions, les instincts qui partent de notre cœur, ou qui nous parviennent des autres.

Un second trait pourrait se définir, comme la *primauté de l'oblativité*, oblativité vraie, qui se caractérise par l'universalité dans le don, et la capacité de recevoir de l'autre ce qu'il a à donner.

Enfin, cette maturité affective se traduira aussi par la *fidélité* dans les choix fondamentaux de l'existence : être capable de « durer » à l'intérieur des choix qu'on a posés, c'est-à-dire, pour la religieuse : son choix de départ avec tout ce qu'il implique.

2° — *La religieuse doit être « HUMAINE ».*

Ici, des réflexions d'éducatrices laïques sont très éclairantes, montrant leurs exigences vis-à-vis de l'aspect humain de la religieuse. Des faits rapportés par des religieuses éducatrices seront également cités.

Compréhension humaine tout d'abord :

« Les religieuses doivent penser à nos horaires... »

« Nous avons besoin de temps pour notre vie personnelle, et d'une organisation permettant un minimum de vie à l'extérieur, en dehors de nos heures de travail », etc...

Une attitude compréhensive et attentive, où l'on ne ferme pas les yeux et les oreilles aux aspirations, aux besoins des éducatrices laïques est nécessaire ; de là, penser à leurs nécessités matérielles, à une installation qui permette une vie personnelle et indépendante, un horaire calculé donnant la possibilité de détente.



En bref, soucieux de *la vie* de l'éducatrice et non pas seulement de son travail.

Dans le travail éducatif, la religieuse est femme en étant accueil et disponibilité dans la collaboration; elle est jugée sévèrement, surtout si elle a un rôle d'autorité, quand elle n'est plus qu'une éducatrice accaparée par son travail. C'est cette attitude « passive réceptive » dont parle Hélène DEUTSCH sans nuance péjorative, mais qui désigne une certaine valeur positive d'accueil, d'ouverture, de disponibilité perpétuelle.

Enfin, et ce sera le dernier point de cette réflexion : on relève une insistance particulière sur « l'aspect humain » de la religieuse.

« A une réunion d'Equipe de la maison, se situant peu après les fêtes de fin d'année, éducatrices et stagiaires étaient un peu assommées par le rythme et la fatigue des jours précédents (les adolescentes étant restées, en partie, à l'internat), une stagiaire dit alors, en regardant l'éducatrice-chef, religieuse, « elle m'énerve, cette sœur, elle n'a jamais l'air fatiguée... qu'elle soit donc plus simple et plus naturelle ! »

Et la même éducatrice au cours d'un dialogue plus approfondi sur la question, précisait : « Souvent les sœurs ne sont pas assez humaines, on a l'impression chez certaines qu'elles surmontent tout : jamais découragées, lassées.. alors que nous, nous avons si souvent envie de tout laisser. Nous voudrions voir que la religieuse a aussi ses difficultés, et qu'elle montre qu'elle est femme comme nous. »

Et cette autre réflexion entendue : « Qu'elles soient femmes, sans être trop parfaites, ou du moins en ne se montrant pas comme telles, car on sait bien qu'elles ne le sont pas... »

Enfin une religieuse citait les faits suivants, illustrant cette exigence :

« Une religieuse éducatrice apprend, au cours d'une réunion avec l'Equipe, une nouvelle la frappant personnellement. Elle essaie de dominer son émotion et continue de participer à la réunion. En parlant plus tard avec ses collaboratrices laïques, elle prend conscience de la façon dont a été perçue son attitude, refus de partager une peine, de montrer sa faiblesse... Et la religieuse de conclure : « en fait, ce n'était pas un manque d'affectivité, mais une déviation, je voulais être forte, et faire « mon devoir » coûte que coûte... »

Et c'est le danger d'apparaître comme des « super-femmes » qui aident les autres, mais n'ont pas besoin d'aide, qui ne sont pas sujettes aux mêmes difficultés.

Une réflexion, brutale, entendue, est souvent vraie malgré sa dureté : « On a trop souvent l'impression que les religieuses ne font rien *avec* les gens, mais *pour* les gens ».

Un autre exemple, enfin : celui d'une religieuse, qui, changeant de poste, a de la peine à quitter le groupe de jeunes, mais ne veut pas le montrer.

Quelques jours plus tard, alors qu'on lui montre des photos du groupe, les larmes lui viennent aux yeux, et elle entend cette remarque de soulagement, de la part d'une éducatrice : « Enfin, elle a quand même du cœur... ».

Authentique éducatrice — nécessité de compétence :

« Ça ne me pose pas de problèmes de travailler avec des religieuses, du moment qu'elles sont compétentes », telle est la réflexion d'une stagiaire ayant fait des stages dans des Etablissements religieux et laïcs.

« Pour moi, les problèmes de collaboration se situent au niveau des *fonctions*, que la directrice soit religieuse ou non, ça ne me fait rien, du moment qu'elle est compétente », ajoute une éducatrice travaillant depuis plusieurs années dans une maison religieuse, et ayant travaillé dans un Etablissement laïc.

Les réflexions de ce genre ne sont pas rares, et moins explicitement, on peut dire que la collaboration religieuses et laïques, vécue authentiquement, est conséquente, en partie, de la reconnaissance d'une valeur professionnelle, au niveau des éducatrices, et de la direction de la maison.

En effet, religieuse ou non, l'éducatrice a son devoir dicté par la morale naturelle : respect des autres, utilisation des moyens adaptés.

Elle ne peut pactiser avec des omissions coupables. Pour se tenir au courant, il lui faut travailler intellectuellement.

Une compétence dépend de la conscience et de la connaissance, tout cela relève du devoir de justice qui, en lui-même est différent de la bonne intention et de la générosité, celles-ci sont habituelles, mais insuffisantes pour l'exercice normal d'un métier.

Le dévouement ne suffit pas : la religieuse doit s'insérer dans la vie professionnelle telle qu'elle se présente aujourd'hui avec ses exigences administratives et techniques.

Religieuse vraie :

Nous avons plusieurs fois entendu cette réflexion, riche de signification dans sa simplicité :

« Je veux bien travailler avec des religieuses, mais pas avec des bonnes sœurs... ».

N'est-ce pas la crainte de rencontrer une étroitesse d'esprit pesante, de se heurter à des principes intransigeants ou à des coutumes vieilles ?...

Une autre remarque, différente, mais très complémentaire, est rapportée par une éducatrice laïque, qui, ayant travaillé dans plusieurs Etablissements religieux, dit ceci :

« Il m'est arrivé de rencontrer, lors d'un stage, une religieuse sympathique et dont les qualités d'éducatrice étaient évidentes, mais, son costume mis à part, rien de sa vie religieuse ne transparait... mais qu'elle soit donc vraiment religieuse ! »

Ces deux exigences sont rencontrées constamment, car si nos formes extérieures (manière d'être, de vivre...) conditionnent étroitement nos contacts avec les autres, la proximité sociologique la plus sincère ne doit pas entraîner l'abandon de certaines différences annonçant l'état religieux.

Ce n'est pas en adoptant les loisirs, l'allure, etc., des jeunes éducatrices laïques avec lesquelles elle travaille que la religieuse sera mieux acceptée et comprise.

Il ne doit pas y avoir de compromis : mais être *soi*.

A travers toute sa manière d'être, la consécration de la religieuse doit transparaitre, demeurer visible, sinon elle n'a plus rien à dire aux gens :

« Le dialogue ne s'établit qu'à partir des différences connues et acceptées. Soyons ce que nous sommes. » (Mère GUILLEMIN, Supérieure Générale des Filles de la Charité.)

Cela se traduira par les exigences de fidélité que l'on attend de la religieuse, l'estime profonde qu'elle a de son état, et la joie qu'elle manifeste d'y vivre.

J'ai vécu personnellement la situation de stagiaire religieuse au milieu de stagiaires laïques et j'ai ressenti et constaté combien était appréciée une certaine proximité : repas en commun, échanges simples, détente, etc...

Mais je n'ai pas rencontré d'objections, au contraire, et ceci, malgré les divergences de vues et d'opinion, j'ai vu, bien acceptées de l'ensemble, les exigences d'une vie religieuse.

Egalité de statut :

Il est frappant de constater à quel point les éducatrices laïques réagissent contre une inégalité de statut dans les conditions de travail des éducatrices religieuses.

« Quand vient l'heure de partir, bien que la sœur ne m'aie jamais fait de remarque, je suis toujours gênée, car elle reste toujours là. Elle en arrive, sans me le reprocher directement, à comprendre difficilement que j'en aie assez et que j'aie besoin de m'aérer... ; pour les jours de congé, il en est de même et j'ai vraiment scrupule à en demander... ! »

« Si vous saviez ce que c'est complexant pour nous de partir à certaines heures, d'avoir des jours de congé, quand on voit la religieuse rester sur la brèche, sans horaires ni jours de congé... ».

Il ne faut pas croire que, seules, les éducatrices laïques soient conscientes de ces problèmes. De nombreuses maisons religieuses font un effort pour « humaniser » les emplois du temps des religieuses et les rapprocher du statut de l'éducatrice laïque.



La question n'est d'ailleurs pas si simple et les éducatrices, dont les réflexions sont citées plus haut, si elles constatent et réprouvent, disent bien ne pouvoir faire plus que leur horaire et voient peu de solution pour remédier à un tel état de fait, et, naïvement, demandent à leur profit des aménagements qui surchargent les religieuses !

Bien des directrices et des éducatrices religieuses prennent conscience de cette difficulté, et l'exemple ci-dessous donné par l'une d'elles illustre de nombreuses réflexions faites à ce sujet :

« La religieuse directrice organisait avec les éducatrices un horaire et emploi du temps de la semaine, ainsi que la répartition des congés. A leur tour, les éducatrices lui demandèrent de faire de même et de prendre la journée de repos nécessaire.

La directrice accepta simplement en disant, qu'effectivement, elle en avait besoin et, au jour dit, elle ne parut pas. »

Racontant ce fait, elle ajoute :

« Comprend-on ce que peut avoir de dévalorisant et de complexant, pour nos collaboratrices laïques, le fait que nous soyons toujours sur la brèche, nuit et jour, et 365 jours sur 365... ou presque... Nous « paraissions » être des « super-femmes » qui n'ont aucun des besoins physiques de repos et de détente les plus élémentaires ! »

Il faut alors reconnaître que ce besoin est pourtant réel et que les conséquences du surmenage sont parfois désastreuses.

Etre disponible, soit, sans souci d'un horaire strict, d'accord, mais, aussi, être consciente de ses possibilités et de ses limites.

Egalité de statut en ce qui concerne l'autorité.

Dans les maisons à structure religieuse, les rôles d'autorité sont souvent détenus par des religieuses, c'est un fait, et c'est normal, dans la mesure où la maison a un caractère spécifiquement confessionnel, dans la ligne d'une vocation propre à la Congrégation.

Mais il y a, en plus de cela, la situation d'autorité que l'on donne à la religieuse, plus du fait de son appartenance à la Communauté de la maison, qu'à sa qualification professionnelle (statut d'autorité que la religieuse se donne, ou qui lui est donné par ses collaboratrices laïques).

J'ai personnellement ressenti cela, en tant que stagiaire et religieuse.

Il m'est arrivé, par exemple, de me voir attribuer spontanément un rôle d'autorité, parce que religieuse de la Communauté, alors que des éducatrices laïques avaient plus de connaissances des jeunes adolescentes et de la maison.

Egalité de statut, donc, qui permettra à l'éducatrice laïque d'être plus à l'aise avec sa collaboratrice religieuse, mais qui, aussi, procurant à la religieuse des jours de congé et des heures de repos, auront pour effet de la rendre plus disponible aux enfants, aux membres de l'Equipe... et peut-être aussi plus « pauvre en esprit ».

(à suivre).

Sœur M.-P. PERNOT.

enquête - témoignage

RELIGIEUSES ET LAIQUES

*Collaboration Educatrices Religieuses et Laïques
dans les établissements à Structure Religieuse.
Mémoire de fin d'études de Marie-Pierre PERNOT
(suite du n° 56)*

CE QUE L'EDUCATRICE RELIGIEUSE ATTEND DE L'EDUCATRICE LAIQUE

Réalisation plénière de sa vie de femme :

Un premier trait apparaît important, c'est celui de la réalisation plénière de la vie de femme de l'éducatrice laïque.

Dans les Etablissements de rééducation dont il est question ici, on peut dire, en schématisant beaucoup, que deux catégories d'éducatrices sont rencontrées :

de jeunes stagiaires ou jeunes éducatrices (les plus nombreuses) n'ayant pas encore, pour la plupart, fait de choix définitif ;

des éducatrices plus âgées, restées célibataires par choix ou concours de circonstances.

Chez les premières, l'évolution psycho-affective n'est pas terminée ; les secondes, qu'elles aient choisi ou accepté leur célibat, s'équilibrent du non dans ce don qu'elles font d'elles-mêmes aux autres.



Dans un cas comme dans l'autre, la réalisation de la féminité de l'éducatrice est capitale pour le rôle qu'elle a à jouer auprès d'adolescentes qui lui sont confiées.

Nous assistons, en effet, à notre époque, à une tentative pour déféminiser la femme : à la femme infantile, nous risquons de substituer celle qui a perdu tout caractère féminin.

L'éducatrice qui s'accepte femme, parce qu'elle reconnaît les caractères féminins comme une « valeur », et non comme une frustration, va apporter dans la vie de l'Equipe et auprès des jeunes dont elle s'occupe ces traits propres à sa psychologie féminine, qui se traduiront dans son intelligence intuitive, le sens des détails et du concret, sa souplesse en face des circonstances de la vie, son aptitude à supporter des situations parfois fort dures, sa grande sensibilité aux êtres et aux choses.

L'éducatrice « féminine » apporte la joie à la vie. Elle crée autour d'elle une ambiance de beauté par elle-même, soignée, coquette...) et par la manière dont elle anime les choses autour d'elle (décoration, goût, etc.).

Compétence professionnelle :

Le souci de la collaboration horizontale est présent chez bien des religieuses, et il est attendu de toutes les éducatrices laïques !...

Si l'exigence de compétence professionnelle dont il était question pour l'éducatrice religieuse est nécessaire, elle reste la même pour l'éducatrice laïque.

Mais il peut y avoir incompréhension de part et d'autre sur ce point :

En effet, dans un certain nombre de cas, et surtout dans les internats, on constate que celles qui sont appelées les « éducatrices » parce que celles qui sont appelées les « éducatrices », qu'elles remplissent souvent effectivement ce rôle, sont, en fait, des jeunes filles n'ayant pas encore reçu de formation et, ce qui est le plus fréquent, des stagiaires.

Celles-ci sont, certes, membres de l'Equipe, mais à un autre titre, et les exigences à leur égard ne peuvent être celles que l'on a pour des éducatrices et, de même, l'Etablissement a un devoir de formation vis-à-vis d'elles.

Certains griefs formulés contre une « structure de maison » et un « manque de participation aux décisions » viennent souvent de ce fait-là.

Esprit d'équipe — Loyauté :

L'éducatrice laïque travaillant dans une maison à structure religieuse doit savoir que les maisons religieuses œuvrent dans le domaine de la rééducation avec des objectifs spécifiques : elles n'ont pas pour but unique la thérapie de certains troubles de la réinsertion sociale des jeunes qui leur sont confiées, mais toute l'Equipe éducative oriente ses efforts dans une perspective spirituelle.

Ce respect profond de la finalité de l'enfant n'est pas l'apanage des Etablissements religieux, elle est une exigence qui découle du devoir de compétence pour tout éducateur ; mais dans de tels Etablissements, la pédagogie, les modes de vie, sont ordonnés à cette fin.

Il reste que notre tâche commune est d'éduquer et il s'agit là d'une œuvre d'Equipe.

Esprit d'Equipe, donc, et loyauté : dire franchement ce qui heurte ou choque, afin de ne pas créer dans une maison où deux communautés devraient collaborer, deux blocs qui s'affrontent.

Il peut arriver, par exemple, qu'une jeune éducatrice laïque débutant dans un Etablissement de rééducation pour adolescentes caractérielles, soit très surprise par l'attitude éducative de la religieuse responsable, qu'elle a trouvée trop autoritaire ou exigeante, pensant qu'au contraire, elle aurait dû être plus compréhensive... (ce cas a été rencontré plusieurs fois).

Les stagiaires, les jeunes éducatrices, se retrouvant, critiquent parfois cette attitude et classent l'éducatrice en question.

Peut-être serait-il plus profitable de mettre la question en commun, demandant la motivation d'une telle attitude.

Cela serait profitable pour toute l'Equipe, car, à partir d'une telle révision, il y aura peut-être la possibilité de mieux comprendre la psychologie des jeunes, la sécurité dont elles ont besoin, etc., et peut-être aussi, pour la religieuse, l'occasion de réviser une attitude.

Esprit d'Equipe aussi, en apportant sa quote-part, en n'étant pas infériorisée par rapport à la religieuse.

Toutes les réponses de l'enquête le soulignent : « Nous avons besoin de nos collaboratrices laïques ! »

IV^e PARTIE

CONSEQUENCES D'UNE AUTHENTIQUE COLLABORATION DANS LE DOMAINE EDUCATIF

Notre tâche commune est d'éduquer, et cette éducation est œuvre d'équipe.

Dans une Equipe composée de religieuses et de laïques, quelle est la place de chacune ?

Les fonctions peuvent être les mêmes, ce sont les rôles, c'est-à-dire ce qu'on doit représenter socialement pour les personnes qui diffèrent.

Avant de voir ce que chacune va apporter de spécifique, un petit sondage va permettre de découvrir la manière dont éducatrice religieuse et éducatrice laïque sont perçues par les adolescentes.

Manière dont l'éducatrice laïque (dans une maison religieuse) est perçue par les filles :

Voici quelques réflexions d'adolescentes :

- On se sent plus à l'aise vis-à-vis d'elle, elle est habillée comme nous,
- elle est plus proche, plus imitable, elle est un modèle plus imitable :
 - un « comment » elle a fait pour réussir ?
 - un « comment » je pourrais faire pour être comme elle ?

Manière dont est perçue l'éducatrice religieuse par les adolescentes de la maison :

- C'est un être mystérieux,
- qui représente une quantité d'interdits et de défenses qu'elle se charge de faire respecter (rôle d'autorité),
 - elle a un certain prestige (celui de l'habit et du « mystère »),
 - elle semble donnée entièrement à ce qu'elle fait,
 - elle offre une sécurité plus grande.

Si l'éducatrice laïque est un « comment », la religieuse est plutôt un « pourquoi ».

Tous les Etablissements sont unanimes à affirmer que la place de la laïque dans une maison religieuse est nécessaire et indispensable, et ne se justifie pas par un manque de personnel, mais apporte des éléments positifs et irremplaçables dans l'éducation.

En fait, qu'apportera en propre l'éducatrice laïque :

- une image plus imitable de l'adulte (identification),
- une ouverture sur l'extérieur,
- un renouveau,
- une proximité plus grande des jeunes.

Mais il reste évident, tant pour l'éducatrice laïque que pour la religieuse, que chacune apporte les richesses de sa propre personnalité.

La présence de l'éducatrice laïque correspond à un besoin foncier des filles : celui d'identification à une image d'adulte ayant réussi dans la vie.

Certes, les adolescentes accordent en général cette réussite de vie à la religieuse, mais elles ne l'envisagent pas de la même façon pour elles-mêmes.

L'éducatrice laïque, elle, est une image de leur propre monde.

Voici quelques réponses de directrices d'Etablissements à ce sujet :

- « Il est bon pour les jeunes de contacter des adultes dits normaux, parmi les laïques. »
- « Nous ne donnons pas une image réelle de la femme d'aujourd'hui. Image à laquelle une fille a besoin de se référer. Elles ne peuvent pas trouver en nous déjà la future femme qu'elles espèrent. Nous sommes trop coupées de leur vie. »
- « Elles donnent (les éducatrices laïques) aux jeunes, une image de la femme, plus accessibles que la religieuse. »
- « Il est bon, pour nos jeunes, d'avoir des contacts journaliers avec des jeunes filles aux problèmes de vie directement proches des leurs. »
- « Nous visons à la réinsertion sociale des jeunes qui nous sont confiées ; donc, donnons-leur une image réelle et valable de la société. »

Le second apport de l'éducatrice laïque dans la rééducation qui se fait dans ces Etablissements religieux sera une ouverture sur l'extérieur.

Là encore, laissons la parole aux nombreuses réponses faites dans ce sens :

- « Elles apportent aux adolescentes une connaissance de la vie actuelle hors internat ; par les éducatrices laïques, elles se sentent reliées à la vie extérieure. »
- « ...d'autre part, apport important des laïques pour tout ce qui est ouverture du Centre... contacts avec l'extérieur. Apport aussi dans ce même sens pour les religieuses ». (Il est utile de relever ici les regrets d'une éducatrice-chef religieuse, disant que ses collaboratrices n'apportaient pas assez de l'extérieur : activités de la ville, nouveaux spectacles, etc...)
- « Dans l'Equipe, elles apportent un point de vue « normalisé » sur les réactions des filles en fonction de leur vie au dehors de l'internat. »

Un troisième apport des éducatrices laïques découvert dans l'enquête peut se qualifier comme un « renouveau » :

- « Les éducatrices laïques nous obligent à réviser nos positions, pour les adapter à aujourd'hui. »
- « Elles nous apportent des idées neuves et nous font remettre en cause notre action. Elles nous complètent en nous faisant voir les problèmes sous un angle autre que le nôtre. »
- « Leur présence dans la maison peut être un stimulant pour les religieuses. »
- « Le contact avec des nouvelles stagiaires d'école est, pour les religieuses, une continuelle source de renouvellement, de recyclage, de remise en question. »
- « Quelqu'un qui arrive avec un regard neuf, n'est-ce pas une source d'enrichissement pour l'Equipe, qui sait accepter la « réflexion sur la vie » qu'imposent son entrée dans le groupe et sa vision nouvelle des choses et des gens. »

Un autre apport semble également se dégager des réponses de l'enquête : la proximité des jeunes.

- « Les éducatrices laïques sont indispensables pour assurer l'anonymat des jeunes (ne pas les faire étiqueter comme appartenant à un Centre de rééducation). »
- « Elles sont indispensables, étant donné le régime des sorties diurnes et nocturnes, dans des endroits très divers... ». (Directrice d'un Foyer de semi-liberté.)
- « Présence indispensable pour les relations avec les jeunes de l'extérieur, pour les loisirs, etc... ».

Il est utile de noter que la plupart des Foyers de semi-liberté qui ont été contactés insistent sur la nécessité du personnel laïc.

D'un Internat de rééducation, une directrice ajoute :

« Leur apport est différent du nôtre, complémentaire. Les filles ont besoin de sentir cette complémentarité. Elles souhaitent la présence de la religieuse, mais elles apprécient de sortir avec une éducatrice laïque.

Sur nos trois éducatrices laïques, deux sont mariées ; non seulement cela ne pose aucun problème, mais les adolescentes y sont très attachées ; ces jeunes femmes les sécurisent, elles ont dépassé certains problèmes et leur présentent un type d'équilibre qu'elles peuvent réaliser. »

Apport de l'éducation religieuse :

En tant qu'éducatrice, la religieuse aura la même fonction que sa collaboratrice laïque, mais qu'apporte-t-elle en propre ?

Qu'est-ce qui lui est spécifique ?

Un grand nombre de réponses à l'enquête, et des réflexions d'éducatrices laïques, font remarquer que la religieuse apporte aux adolescentes une *sécurité* plus grande.

En effet, la stabilité de la religieuse (comparativement aux stagiaires qui défilent dans les maisons, et aux éducatrices qui, souvent ne restent que peu de temps, surtout en internat), est un élément sécurisant.

D'autre part, et nous en avons déjà parlé plus haut, la religieuse a choisi un « état », alors que l'éducatrice laïque est peut-être encore indécise : se mariera-t-elle ? restera-t-elle célibataire ?...

Cette sécurité de la religieuse est renforcée par le fait qu'elle dépend d'une Communauté qui lui assure une sécurité matérielle et affective.

L'appartenance à cette Communauté permet d'assurer la « continuité » dans la présence et le travail éducatif.

Toutes les religieuses de la Communauté ont, en effet, le même but apostolique, qui se traduit différemment dans le travail quotidien ; mais la sœur éducatrice a le sens de la solidarité profonde qui l'unit à toutes les religieuses de la Communauté, qui la prennent en charge, ainsi que les jeunes qui lui sont confiées.

Continuité et sécurité aussi pour les adolescentes qui sentent que la religieuse fait partie de la maison, qu'elle travaille dans le même esprit et dans le même but que les autres membres de la Communauté ; la rupture est beaucoup moins ressentie lorsque deux religieuses se succèdent, par exemple, dans un groupe.

Ces différents facteurs concourent à faire de la religieuse un élément sécurisant pour les jeunes adolescentes perturbées, d'autant plus qu'elle détient également souvent les rôles de l'autorité.

Bien que croyant à la valeur de sécurité qu'offrent les religieuses, il semble, et nous avons pu le constater à plusieurs reprises, qu'une éducatrice laïque, qui a un rôle d'autorité dans la maison, qui est mûre physiquement et affectivement, offre cette même possibilité.

La religieuse est signe « communautaire » ; dans le rattachement à la Communauté, elle trouve, au-delà des limitations parfois ressenties, une efficacité, une valeur, un signe, que, seule, elle ne donnerait pas.

Avec le témoignage et le soutien communautaire, l'apport qui est propre à la religieuse et qui fait tout le sens de sa vocation, est le « *TEMOIGNAGE D'UNE VIE CONSACRÉE* ».

Il ne faut pas craindre de le dire, car une vie religieuse ne se justifie pas par la profession qu'on exerce.

La religieuse consacrée à Dieu, toute son existence, n'a de sens que par rapport à Dieu.

« La religieuse représente le sacré parmi les hommes, le costume religieux symbolise le mystère », a dit Jean GUITTON.

La religieuse éducatrice vit sa consécration et exerce sa mission au travers de son « métier » d'éducatrice.

Cela s'exprime dans le quotidien, dans la manière dont on vit les contacts avec les jeunes, dont on règle les difficultés de chaque jour, dans la disponibilité, dans l'affection que l'on sait n'être pas partagée.

Au travers de cette fonction, la religieuse vit son témoignage :

Témoignage par rapport aux professionnels : il est fait de l'application des lois sociales de conscience et de compétence, de respect de la déontologie.

Témoignage par rapport aux jeunes : aimées telles qu'elles sont et chacune personnellement, sans être un « cas intéressant », et comme filles de Dieu.

Témoignage par rapport à toutes les personnes : le monde attend d'elles compétence et sainteté.

La sainteté n'ayant rien de commun avec un code de réglementation, mais étant de l'ordre de l'Amour, loin d'exclure la compétence, l'appelle.

Plus que jamais, de nos jours, le témoignage harmonisé de Foi et de Science est lisible par nos contemporains.

CONCLUSION

La coexistence des laïques et des religieuses dans les Etablissements de rééducation à structure religieuse est donc, non seulement inévitable, mais nécessaire.

L'apport de l'éducatrice laïque est indispensable, cela a été vu, mais si l'on assiste à la prise en charge par des laïcs d'activités qui, autrefois, étaient aux mains des religieuses, on peut parler de suppléance de fonction, mais non de suppléance de vocation.

Il s'agit donc, pour l'une et l'autre, de s'insérer dans une Equipe, d'y prendre sa place et de laisser à chacune la responsabilité entière de son poste.

« La religieuse doit passer d'une situation de possession et d'autorité à une situation de collaboration et d'insertion. »

Pour assurer une meilleure communication, on veillera à s'informer mutuellement entre religieuses et laïques, à éviter tout ce qui sépare (préjugés, crainte...), à respecter la personnalité et le travail de chacune.

Le cadre de vie lui-même, pourra, moyennant certains aménagements, favoriser le dialogue :

- réglementation de l'horaire des religieuses,
- possibilités d'être plus proches, etc..

Le respect de la vie personnelle de l'éducatrice laïque, de ses opinions, les facilités qu'on peut lui donner par des horaires plus adaptés, des structures de maisons plus souples, etc., contribueront à favoriser la collaboration et à supprimer certaines tensions.

Il faut souhaiter aussi l'approfondissement par les éducatrices laïques du sens de la vie de leurs collègues religieuses. Moins de mystère (au mauvais sens du mot) et plus d'ouverture et d'accueil de la part de ces dernières, devra aboutir à une compréhension en profondeur.

Si l'éducatrice religieuse a, par exemple, le devoir de comprendre la nécessité pour telle éducatrice d'avoir des horaires qui lui permettent de vivre une vie personnelle équilibrée (pensons à un mari, un fiancé...), pourquoi l'éducatrice laïque, réciproquement, n'aurait-elle pas à comprendre qu'un peu de prière et de vie communautaire est à respecter pour la religieuse.

Enfin, il faut que les collaboratrices laïques travaillant dans des maisons religieuses se sentent « à part entière » engagées dans l'œuvre de rééducation. Qu'elles ne croient pas être là que parce qu'il n'y a pas assez de religieuses, alors que leur place est irremplaçable.

Chacune, dans ce dialogue, ne doit pas fuir la réflexion qui pourra remettre en cause sa manière d'agir.

Cette manière de donner à chacun son rôle, de l'appeler de telle sorte qu'il se sente reconnu, cette manière quand elle devient une habitude, conduit à l'attention, au respect, au dialogue.

Dialogue qui sera authentique et efficace, si l'une et l'autre acceptent une œuvre commune qui les dépasse : *L'EDUCATION DES JEUNES QUI LEUR SONT CONFIEES.*

Sœur Marie-Pierre PERNOT.